LHUMAINE

N° 5 | 2025
PLURENSA (PLURilinguisme ENSeignement Apprentissage / Plurilingualism Teaching and Learning / Plurilingüismo Enseñanza Aprendizaje)

Le plurilinguisme est certes une réalité empirique, mais aussi une idéologie linguistique

Jean-Louis CHISS *Professeur des universités*
Diltec
New Sorbonne University, Paris

Édition électronique :
URL :
https://lhumaine.numerev.com/articles/revue-5/2360-le-plurilinguisme-est-certes-une-realite-empirique-mais-aussi-une-ideologie-linguistique
DOI : numerev_2512
Date de publication : 01/06/2025

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : CHISS, J.-L. (2025) Le plurilinguisme est certes une réalité empirique, mais aussi une idéologie linguistique. *LHUMAINE*, (5). https://doi.org/10.34745/numerev_2512

S’il va de soi de considérer le monolinguisme comme une idéologie linguistique, il n’est pas évident de qualifier ainsi le plurilinguisme qui semble relever davantage de la factualité tout en se prévalant d’une dimension projective.

Le premier mouvement de cette contribution revient sur la notion d’idéologie linguistique et sa complexité pour aider à penser les relations langue/nation, la mondialisation et la diversité *des* plurilinguismes dans l’histoire. Aujourd’hui encourager la babélisation du monde n’est-ce pas participer de fait à son anglicisation ?

Le deuxième mouvement de cette contribution conteste « l’argument du contexte » comme on avait précédemment critiqué « l’argument de la langue ». Le simplisme du recours au contexte ne saurait remplacer la contextualisation d’ensemble dont ont besoin la didactique des langues comme les politiques linguistiques. L’instrumentalisation de la langue dans les guerres de conquête, si elle fournit matière à slogans, ne dit rien du rôle des langues dans la construction des identités nationales. Une des facettes de la dimension idéologique du plurilinguisme est la préservation et la promotion de la diversité linguistique. Cette écolinguistique consiste largement en un « revival » de l’arsenal conceptualo-métaphorique de l’organicisme et du vitalisme du XIX^{e} que Victor Henry, Michel Bréal et Ferdinand de Saussure ont contribué à liquider. Restent l’idéologie compassionnelle et la politisation directe qui signent l’absence d’épistémologie.

Mots-clés :
Didactique des langues, Contexte, Politique des langues, Écolinguistique, Historicité

> « Le principe “civique” doit ainsi contrôler les *passions spontanées* qui naissent des différences, des inégalités et des diversités “ethniques” » (Schnapper, 2020, p. 68. C’est moi qui souligne)
>
> « L’expression usée à rendre l’âme “le rapport à l’autre” ! ou “l’ouverture à l’autre” ! » (Derrida, 1996, p. 70).

Nombreuses sont les publications plus ou moins savantes qui glorifient le plurilinguisme et stigmatisent le monolinguisme. C’est dire qu’au-delà des réalités spatiales et historiques qui attestent de la diversité des langues et de leurs usages par des locuteurs

plurilingues (à des degrés divers), il semble y avoir un conflit de valeurs repérable dans les politiques linguistiques, la didactique des langues et les désirs des sujets. En qualifiant le plurilinguisme d'« idéologie linguistique », on vise à comprendre l'historicité *des* plurilinguisme*s* et à recontextualiser les résistances de toute nature qu'opposent les langues acquises aux langues apprises. Nous aborderons d'abord la notion d'idéologie linguistique telle qu'elle est plus ou moins théorisée en sociolinguistique et en anthropologie linguistique. Il s'agira de voir ensuite ses implications pour la politique et la didactique des langues en examinant la question cruciale et conjointe du *contexte* et de l'*historicité*.

1. Les « idéologies linguistiques » pour penser les plurilinguismes

Les idéologies linguistiques se construisent comme des ensembles structurés de représentations mises en discours avec une consistance, une systématisation, une historicité surtout. Elles traversent la socialité dans son ensemble tout en s'inscrivant dans des cultures linguistiques et éducatives spécifiques. Pour explorer ce champ, nous n'avons pas retenu les notions d'« imaginaire » ou de « croyances », pas plus que la dénomination de « linguistique populaire ». Nous avons voulu aller plus loin que la prise en compte des « représentations » des langues entendues comme idées volatiles et circulantes à teneur esthétique (la « beauté » ou la « laideur » d'une langue), intellectuelle (le potentiel cognitif d'une langue) ou pragmatique (la plus ou moins grande utilité d'une langue). Il est ici question de constellations de discours qui ont à voir avec les théories du langage, de la société et du sujet comme avec les discours « ordinaires » circulant dans les espaces conversationnels. Dans cette investigation menée au long de ces dernières années, nous avons rencontré « la crise du français » et le « génie de la langue française » (Chiss (éd) 2006 et 2018, 1re partie) ainsi que « la francophonie » (Chiss éd 2021 et 2022, chapitres 12 et 13) ; « la vie du langage » et « la mort des langues » ont été souvent évoquées dans mes travaux en histoire des théories du langage (Chiss (éd) 2006, Chiss & Puech, 1999) et le seront aussi dans la présente contribution. Puisqu'il s'agit d'idéologie, il y a toujours débat, construction et échange de points de vue, constitution d'antinomies auxquelles le plurilinguisme n'échappe pas ainsi que j'en ai donné un aperçu dans un papier intitulé « De la langue française et du plurilinguisme : en même temps ? » (Chiss, 2022, chapitre 11).

On voit désormais cette notion d'idéologie linguistique affecter explicitement les politiques linguistiques et les conceptions didactiques. Tout récemment, elle sert à Kristoffer Lieng de viatique dans sa thèse sur les apprentissages de langues (2024), dans son acception d'une certaine anthropologie linguistique américaine (voir Kroskrity éd 2000 et Chiss 2022, p. 96), pour comprendre l'acquisition des langues dans le cadre de familles bilingues français-suédois. Lieng reconnait volontiers un chevauchement avec d'autres concepts comme « attitude linguistique » qui est plutôt une construction mentale individuelle, mais lui préfère idéologie linguistique pour penser une complexité qui offre des représentations contre-intuitives : en Suède derrière la façade de multiculturalisme existeraient des préjugés négatifs envers les minorités linguistiques alors qu'en France ce phénomène serait moins marqué. Paradoxal pour un pays où « L'idéologie assimilationniste monolinguistique est profondément enracinée dans le

concept d'État-nation » (Lieng, p. 43). D'autre part, la hiérarchie « sociolinguistique » des langues n'est pas respectée : dans les familles bilingues français-suédois, le français n'est pas forcément vécu comme la langue dominante.

Le plurilinguisme comme idéologie actuellement dominante participe d'un mouvement général de pluralisation du monde à rebours de la conception longtemps prévalente de la mondialisation comme uniformité : Stephan Zweig ne déplorait-il pas en 1925 (2021) « l'uniformisation du monde » par la domination de la technique ? Cette conception de la mondialisation comme raboteuse des différences par l'extension, la diffusion d'un modèle, d'une langue, d'une culture ne correspond pas à la réalité de la mondialisation en cours pas plus qu'à celle des mondialisations précédentes[1]. L'historien Serge Gruzinski (2004 et 2011) a plutôt montré que dans la conquête ibérique, au XVI^{e} siècle, le mouvement entre les métropoles et les colonies n'était pas unidirectionnel. Les migrations se font dans tous les sens et, au-delà de la scène convenue de l'affrontement colonial, il faut considérer la trajectoire qui va des contacts à la circulation, des échanges aux métissages, en particulier linguistiques. Des recherches récentes dans la lignée des travaux de Burbank & Cooper (2011, voir aussi Stoler & Cooper, 2020) ont repensé le colonialisme, les colonialismes et les décolonisations dans des contextes différents (voir pour l'Indonésie, Van Reybrouck, 2022 et pour les Océanies, Thomas, 2020). Là encore, l'existence de circulations, d'un « cosmopolitisme » ancien traduit une ouverture qui complexifie une perspective dé/post coloniale souvent unilatérale, ce qui n'oblitère en rien la violence des Empires[2].

Dans la situation européenne du XVIII^{e} siècle, la thèse de l'universalité du français au sein d'une Europe qui, suivant le mot de Marc Fumaroli (2001), parlerait français ne doit pas seulement être relativisée. Il s'agit plutôt de l'inscrire dans une dynamique plurilingue et pluriculturelle, un système de références partagées et circulantes qui voit les « langues de cultures » se diffuser hors de leur territoire (voir Chiss, 2022, p.127 et sv) et illustrer un *soft power* français, une domination non coloniale de la France qui précède la construction d'un authentique empire colonial. Les ouvrages récents d'Aurélien Lignereux (2023) et de David Todd (2022) viennent rappeler ou faire découvrir que la période napoléonienne puis la séquence 1820-1880 sont constitutives de ce devenir impérial de la France, de l'« Empire de la Paix » avec les « réunions » territoriales à l'« Empire de velours » qui, de manière informelle, a étendu l'influence économique et culturelle de la France. Historicité des mondialisations et historicité des plurilinguismes.

Aujourd'hui, l'explosion des identités a réduit l'empan de l'universalisme. L'épouvantail du monolinguisme ou « unilinguisme »[3] accélère le recensement des expériences plurilingues réussies (voir « La bataille des langues », *Courrier international, Hors-série*, octobre-novembre 2023). L'étendard de la diversité, chère à une certaine sociolinguistique et à la majorité des courants de la didactique des langues, s'inscrit en

faux contre le mantra de « l'idéologie unilingue qui traverse les institutions »[4]. À la multiplicité des histoires de vie, analysées par les biographies langagières, s'est ajoutée l'inflation des lieux et leur perception à travers la catégorie de la « mobilité » et ses apories (Ploog *et al*. 2020). Contre le « mono » honni, la religion du « pluri » triomphe (plurimodalité, plurilittératie…) et, avec elle, cet engouement pour le « trans » (du transdisciplinaire au *translanguaging*). On n'oublie pas qu'au-delà du monolinguisme et du plurilinguisme, il y a nécessité d'éduquer à la parole, à l'écoute, au silence (Detey, 2023).

La présence massive en Europe, et pas seulement, du couple *langue/nation* a biaisé les discussions sur le binarisme monolinguisme/plurilinguisme depuis le XIXe siècle. La nation a transformé la langue en attribut identitaire, plus que le territoire ou le pouvoir politique, au point que le monolinguisme dans le cadre de l'État-nation est considéré comme naturel même si se pose la question des « minorités nationales ». Bien des auteurs, historiens en particulier, ont insisté sur le caractère récent de l'impératif de la langue partagée pour faire nation et ont défait l'indissolubilité du couple :

> « Et la nation est quelque chose de très abstrait. L'impératif de la langue n'est que très récent. À la Révolution, on ne demande pas encore aux Français de parler la langue française, on leur demande de respecter des règles, une codification du territoire, d'obéir à l'État qui impose une forme d'égalité territoriale. Et ça a très bien marché » (Le Bras, 2015, p. 4).

Au Moyen Âge, la déconnexion entre langue et territoire est réelle au sein d'un plurilinguisme très étendu tant en Occident qu'en Orient où émergent, au-delà de la grande pluralité des parlers, le latin ou le persan comme langues véhiculaires cultivées. Claire Kappler et Suzanne Thiolier-Méjean concluent ainsi leur gros ouvrage collectif :

> « Le plurilinguisme médiéval montre des cultures ouvertes les unes aux autres, dans des sociétés en interaction dans un intense processus de circulation d'un bout à l'autre du "monde connu" » (2009, p. 351).

Pour Thierry Dutour (2022), il faut critiquer le défaut d'optique qui fait de la langue l'un des partenaires du couple fusionnel formé avec la nation. Au Moyen Âge, « nation » comme « nationalité » au sens moderne seraient tout à fait anachroniques. Le titre de l'ouvrage est explicite : *La France hors la France. L'identité avant la nation*. Dans ces sociétés plurilingues, « La France fut là où étaient les Français » (p. 11). Ce qu'on peut appeler *l'argument de la langue* se retrouve à la fin de l'Empire napoléonien sous la plume de Chateaubriand écrivant en 1814 (1993, p.228) : « La France finit là où on ne parle plus français ». Sans cesse réactivé tout au long du XIXe siècle en particulier dans l'idéalisme allemand depuis Herder et la philologie comparée depuis Schlegel[5], l'argument de la langue a inspiré le totalitarisme expansionniste nazi (Hitler voulait « réunir » tous les Allemands dans un même *Reich*) et Poutine invoque la russophonie pour annexer tout ou partie de l'Ukraine.

On voit ainsi la nécessité de penser les contextes, donc les historicités des monolinguismes et plurilinguismes au-delà des jugements de valeur. Depuis les années 1950, la question de la pluralité des langues dans la construction européenne ne pouvait pas ne pas se poser. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a plus défini une politique éducative qu'une politique linguistique même s'il faut penser les relations entre plurilinguismes sociétaux et plurilinguismes scolaires. La babélisation (langues nationales, langues régionales, langues des minorités, langues des immigrés) a accéléré la domination de l'anglais en Europe et le *Brexit* a fini de « désangliciser » l'anglais, désormais langue extérieure à l'Union européenne et pourtant omniprésente comme *lingua franca*[6]. Si l'anglais apparait comme un outil de communication plus neutre et semble plus plébiscité que jamais, son usage traduit ailleurs aussi les conséquences d'une situation historique : au Japon par exemple, l'emploi de l'anglais écrit fonctionne comme les sous-titres d'une version originale. Ce pays n'arrive-t-il pas à se dégager d'une emprise post seconde guerre mondiale ? Serait-ce la rançon des vaincus au même titre que l'anglomanie allemande ? Le modèle de l'Union européenne[7], pas plus que celui de l'Empire, celui des Croisades ou celui des « Réunions » (voir *supra*), n'est le modèle de la colonie. La mélancolie postcoloniale a besoin d'histoire.

On ne développera pas ici l'idée selon laquelle le monolinguisme radical n'existe pas en réalité chez les locuteurs. Jacques Derrida (1996) a brillamment illustré, dans un dialogue philosophique, cette antinomie : « *1. On ne parle jamais qu'une seule langue. 2. On ne parle jamais une seule langue* » (p. 21) d'autant que le « Franco-Maghrébin » affirme son « trouble de l'identité » par cette déclaration pour le coup troublante « *Oui, je n'ai qu'une langue, or ce n'est pas la mienne* » (p. 15). D'où, au-delà des enquêtes sociolinguistiques, cette double assertion en apparence contradictoire : « donc, il n'y a pas de bilinguisme ou de plurilinguisme » et « il n'y a que du plurilinguisme » (p. 42). Dans le « répertoire linguistique » toujours pluriel, si présent aujourd'hui en didactique des langues dans la lignée des travaux du CECRL, et qui se monnaie entre langues premières et langues étrangères, parfois dénommés dans une visée « altéritaire » langues « additionnelles », entre langues natives et langues d'accueil, le plurilinguisme n'est pas nécessairement le lieu d'une utopie heureuse dès lors qu'on accepte d'ausculter le désir des sujets et les situations dans l'histoire.

Certes, dans certains contextes, la pluralité des langues ouvre un horizon politique (pour Les Hongkongais, s'identifier à la langue cantonaise est un moyen de résister au mandarin donc à la Chine) ou culturel (il est possible de publier des textes académiques en swahili). Les exemples sont légion. Mais dans les systèmes éducatifs existe-t-il un désir des langues étrangères et une demande sociale très forte pour ces apprentissages linguistiques ? Il est permis d'en douter si l'on songe à la réduction de l'offre en langues étrangères que n'expliquent pas seulement les raisons économiques (au sens de « faire des économies » sur ce qui n'apparait pas essentiel aux yeux des décideurs, comme c'est le cas en Amérique latine). L'histoire montre aussi cette restriction pour des raisons politiques (sous le fascisme en Italie par exemple avec les tentatives

d'éradication de la langue slovène) ou l'actualité pour des motifs idéologiques (dans les pays anglo-saxons, la prévalence de l'anglais et de son usage mondialisé semble dispenser du recours à d'autres langues dans l'univers scolaire). Dans des pays affichant un plurilinguisme volontariste (le Maroc par exemple), ne court-on pas le risque de détourner de la maitrise de la langue première voire de la lutte contre l'analphabétisme ? Pourquoi ne pas considérer qu'un plurilinguisme sociétal et surtout scolaire puisse être la source d'apprentissages plus difficiles ? C'est une hypothèse que nous (Chiss & David, 2024) avons émise à propos des résultats obtenus par le Luxembourg dans les enquêtes PISA : faut-il rapporter les difficultés à un colinguisme français/allemand décalé dans les premiers apprentissages de la lecture-écriture ? Sommes-nous assurés, malgré les publications toujours plus nombreuses qui vont dans ce sens, que la « prise en compte » des langues des immigrants, au-delà de l'expérience très contestée des ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine), favorise l'apprentissage de la langue d'accueil, langue seconde et langue de scolarisation ? L'inquiétude sociale et existentielle face au plurilinguisme se soutient du malaise identitaire que l'on retrouve dans les situations coloniales et les contextes d'immigration. Patick Dahlet (2017) évoque, à propos de Haïti, « le plurilinguisme de ces locuteurs [qui] creuse en eux la perte de la langue maternelle » (p. 142) et les plurilinguismes qui « sont le plus souvent apparentés à des *exilinguismes*… » (p. 144). Face à ce qui est plutôt perte et dépossession de soi que libération et possession de soi, il défend le « mixilinguisme » (p. 146) comme bienveillance à l'égard des alternances et des mélanges de langues. Enfin, rien ne justifie une implication réciproque entre monolinguisme et monoculturalisme et tout concourt au contraire à rejeter le syntagme « langues-cultures », la rigidité de la relation impliquée par le trait d'union masquant la réalité multiforme des contextes.

2. Usages et mésusages de la contextualisation : l'écolinguistique en question(s)

La circulation, le contact et la concurrence des langues ne se jouent jamais avec les mêmes protagonistes, dans les mêmes espaces géographiques et culturels. Plus profondément, il faut penser la radicale historicité de la question de la langue dans ses rapports avec le territoire, la nation, l'État, l'identité. C'est aussi pourquoi j'ai plaidé dans mes travaux de didactique des langues pour une contextualisation qui ne serait pas une simple adaptation ou mise en situation, mais toucherait toutes les dimensions épistémologiques, praxéologiques et axiologiques de la discipline (voir Chiss, 2022, chapitres 6, 7 et 8). Cette recherche des spécificités, indispensable dans toute entreprise intellectuelle, ne saurait se servir de *l'argument du contexte* pour renoncer à l'universel[8] ou construire des conditions de recevabilité pour des discours qui ont déserté l'argumentation pour implémenter une « linguistique militante » (Chiss, 2022, p. 98 et sv).

Prenons comme exemple, parmi d'autres, la livraison de la revue *Semen* (2021, n° 50/2) significativement intitulée « Le langage engagé. Perspectives politiques critiques en sciences sociales du langage ». Le contexte, l'atmosphère : je livre quelques notations

d'ambiance. Et d'abord la coquille (?) dans le sommaire où le titre de l'introduction mentionne « Le langage en**r**agé » puis de nouveau p. 11. De « engagé » à « enragé » l'inconscient, dans sa version graphique, a frappé. La litanie de cette linguistique militante s'égrène « L'université néo-libérale » (p. 31), « créer… un espace de subversion » (p. 36), « une espèce de tissu diffus d'idéologie capitaliste qui imprègne toute l'université aujourd'hui » (p. 40), « le désespoir que vit l'ensemble du personnel de l'Université française » (p. 45), la « volonté politique néolibérale de réduire des dépenses publiques » (p. 97), la « colonialité du langage » (p. 45) et le « management néolibéral » (p 145). Le clou, très instructif pour notre propos, est l'entretien avec Sinfree Makoni et cet énoncé :

> « If Saussure for example had grown up in Mali in Africa for example, his view of what language or languages would or at least may have been radically different… language would be multilingual » (p. 123)[9].

Outre le fait de peindre Saussure en savant monolingue (je n'épilogue pas : Saussure, comme Humboldt avant lui, construit sa théorie à partir de la pluralité des langues), il faut surtout noter la conception tout à fait erronée de la contextualisation comme réduction de la théorie à ses conditions de production, un déterminisme historiciste qui est, au fond, le contraire de l'historicité.

Il y a indéniablement une mauvaise contextualisation. Y a-t-il une bonne « écolinguistique » ?

Si la définition la plus générale qu'on peut donner de l'écolinguistique[10] consiste en l'examen des relations entre langues et contextes, s'il s'agit donc d'étudier les langues dans leur environnement, de penser les contacts de langues comme un écosystème, il n'y a rien là d'impertinent. Plus problématique est d'assigner à la discipline la préservation et la promotion de la diversité linguistique. Nous retrouvons ici la dimension idéologique du plurilinguisme déjà précédemment abordée et la thématique de « la mort des langues » solidaire d'une ancienne conception pour le coup largement « revivifiée » depuis plusieurs décennies. D'abord le rapprochement entre la diversité linguistico-culturelle et la diversité biologique rencontre vite ses limites. Il faudrait revenir longuement sur cet arsenal conceptualo-métaphorique à travers, par exemple, l'œuvre d'un grand linguiste de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, Victor Henry (1850-1907). L'auteur *d'Antinomies linguistiques* (1896) a largement disqualifié les notions de « naissance », « croissance » « vie » et « mort » des langues et toute transposition du règne du vivant dans le règne du langage[11], tout en reconnaissant la nécessité d'un recours à cette métaphorisation. Il reste qu'on est troublé par ce *revival* des métaphores vitalistes et biologisantes alors même que des auteurs comme Henry, Michel Bréal ou Ferdinand de Saussure finissent de liquider l'épisode darwinien et installent, à la fin du XIX^{e} siècle, le paradigme historico-psychologique au cœur de la linguistique (Chiss, 2004).

L'entreprise de préservation des langues, la lutte contre l'extinction des langues minoritaires suppose une analyse du phénomène qui aille au-delà du « sentimentalisme » (De Swaan, 2022, chapitre 4)[12] et de la proclamation des « droits des langues ». Jacques Derrida (1996, p. 56) avait alerté sur les impasses du « sauvetage » des langues[13] :

> « Pour faire autre chose qu'archiver des idiomes (ce que nous faisons parfois scientifiquement, sinon suffisamment, dans une urgence de plus en plus pressante), comment sauver une langue ? Une langue vivante et 'sauve' ? Que penser de cette nouvelle sotériologie ? Est-ce bon ? Au nom de quoi ? »

La linguistique n'est pas l'Armée du Salut. Certes quand les locuteurs abandonnent une langue, il convient d'en faire la description et l'enregistrement, mais ce travail n'a pas vocation à promouvoir une idéologie linguistique de prolifération d'un plurilinguisme qui ne correspond pas à la volonté et à l'intérêt de la communauté linguistique en déclin. Les langues sont peut-être les victimes d'une politique, mais ne sont pas l'objet d'un complot : elles s'éteignent parce que leurs locuteurs disparaissent physiquement et parce que la pratique et la transmission familiales se délitent, et souvent du fait des locuteurs eux-mêmes. Dans le cas du breton, Abram de Swaan (2022, p. 99) note son abandon volontaire par les paysannes et les soldats de retour de la Première Guerre mondiale et Erwan Le Pipec (2024) constate justement qu'il ne reste que l'école. Si la politique linguistique éducative ne va pas dans ce sens, alors il ne reste rien ou un breton scolaire, « standard » qui n'est pas le même que le breton vernaculaire ? Et si l'usage sociétal n'existe plus guère, pourquoi l'école maintiendrait-elle ou à plus forte raison développerait-elle cet apprentissage ? La politique linguistique ne s'accommode guère des suppléments luxueux et l'enjeu culturel d'une langue d'héritage ne s'apprécie pas dans les mêmes termes qu'avec le grec ancien ou le latin[14].

S'il fallait une illustration frappante de l'idéologie compassionnelle d'une certaine écolinguistique, on se reporterait à une conférence récente (24 novembre 2023, Université de Tours) de Robert Phillipson « Les droits des langues et le pouvoir linguistique »[15]. L'orateur évoque la revitalisation des langues cayuge et mohawk puis un colloque des peuples aborigènes au Canada où sont revendiqués les droits des Nations Premières. Le Nunavut, où la langue parlée est l'inuktitut, est un espace canadien trois fois plus grand que la France : on consacrerait 44 fois plus d'argent au français (l'une des langues officielles, mais très minoritaires de ce territoire) qu'à cette langue, ce qui conduit le conférencier à se demander si cette éducation n'est pas « criminelle », si elle ne s'apparente pas à « un génocide et un crime contre l'humanité ». Délaissant les Amérindiens, le conférencier fait état d'un séjour dans l'Algérie post-indépendance, évoque le film de Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger* en 1967, fait référence à Régis Debray et Pierre Bourdieu, cite George Bernard Shaw (1856-1950) : « Ce qui s'est passé durant ma vie c'est l'américanisation du monde ». Au portrait de l'anti-colonialiste, anti-impérialiste, s'ajoute donc celui du militant des

« droits linguistiques essentiels » (UNESCO, 1987), du pourfendeur du « linguicisme » (forme de racisme, d'exclusion de la langue)[16]. Dans sa critique du « *Neo-liberal empire* », Phillipson incrimine l'omniprésence de l'anglais dans les institutions européennes, ce à quoi de Swaan (2022, p. 103) répond :

> « C'est ainsi que fonctionne la ruse de l'histoire : les opposants à l'impérialisme de l'anglais, au sommet de leur influence, ont précisément abouti au contraire de qu'ils souhaitaient mettre en évidence ; en accordant des droits égaux à un nombre si élevé de langues, ils n'ont fait que renforcer l'hégémonie de l'anglais. Chacun aurait pu le prévoir ».

Conclusion

Faut-il en conclure que finalement la diversité est l'ennemi de l'égalité ? Il reste que, en lieu et place de la métaphore du vivant[17], il faut un principe de pluralité politique et éthique pour organiser une diversité qui n'est pas à chérir comme un bien en soi. On voit bien son déplacement actuel vers un « raciolinguistics » qui abandonne le terrain théorique (certains diront scientifique) pour privilégier les catégories de l'ethnicité (parfois croisées avec celles de la classe sociale ou du genre dans l'intersectionnalité à la mode) Dans un univers où le néo-libéralisme constitue un repoussoir commode tout autant qu'une clef explicative qui ouvrirait toutes les portes, la politisation directe de l'élaboration intellectuelle signe l'absence d'épistémologie. Elle ne sait pas reconnaitre la complexité des idéologies linguistiques, donc celle du plurilinguisme, défendu et combattu comme il convient à toute idéologie linguistique, à côté, au-delà de l'évidence de sa réalité empirique. Quand certains brandissent le plurilinguisme comme un étendard contre la mondialisation néo-libérale, d'autres considèrent qu'il fait partie intégrante de l'arsenal de ce même néo-libéralisme. Peut-être cette politisation sloganesque ne voit-elle pas davantage dans le monolinguisme toutes les ambiguïtés du « maternel » qu'illustre, par exemple une conception de l'apprentissage des langues qui refuse désormais de prendre pour modèle la compétence idéale du locuteur « natif », une forme donc de dévalorisation, alors même que *native* (*Native Americans*) est évidemment valorisé dans le contexte de la défense des minorités.

La place accordée à la langue dans la dialectique infernale entre affirmation et perte des identités (personnelles, communautaires, nationales) est tout à fait variable, ce que montrent en particulier les travaux des historiens, politistes et linguistes. Plus largement, on ne saurait se satisfaire du choix entre ethnocentrisme et relativité culturelle d'autant que l'ethnocentrisme n'est pas, tant s'en faut, l'apanage de l'Occident. Comme l'écrit Allan Bloom (2018, p. 41), « l'étude scientifique d'autres cultures est presque exclusivement un phénomène occidental », et ce malgré les proclamations sur « l'épistémologie des Suds ». Ce que confirme à sa manière, à partir d'une autre posture théorique et idéologique, Jack Goody (2010, p. 19) :

> « Mais si, comme j'entends le montrer, l'Europe n'a pas inventé l'amour, la démocratie, la liberté ou le capitalisme de marché, elle n'a pas non plus inventé

l'ethnocentrisme ».

Bibliographie

Blanchet, Philippe (2020). « Introduction : vulnérabilité linguistique, inégalités, discriminations », *Circula. Revue d'idéologies linguistiques* n° 12, en ligne.

Bloom, Allan (2018). *L'Âme désarmée. Essai sur le déclin de la culture générale,* Paris, Les Belles Lettres (trad. fr de P. Alexandre & P. Haas de *The Closing of the American Mind*, New-York, Simon and Schuster, 1987).

Burbank, Jane & Cooper, Frederick (2011). *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris : Payot (trad fr par C. Jeanmougin de *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*, Princeton University Press, 2011).

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques. Strasbourg, Paris, Didier.

Chateaubriand, François-René (1814) (1993). *Grands écrits politiques*, Paris, Imprimerie nationale.

Chiss, Jean-Louis (2004). « Victor Henry : penser avec et contre les métaphores en linguistique » in C. Puech (éd), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e^ et XX^e^ siècles : Victor Henry (1850-1907),* Louvain-Paris, Éditions Peeters, p. 115-123.

Chiss, Jean-Louis (éd) (2006). *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, Énonciation, Crise du français*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.

Chiss, Jean-Louis (2018). *La culture du langage et les idéologies linguistiques,* Limoges, Lambert-Lucas.

Chiss, Jean-Louis (2022). *Idéologies linguistiques, politiques et didactiques des langues*, Limoges, Lambert-Lucas.

Chiss, Jean-Louis (éd.) (2021). *Le FLE et la francophonie dans le monde*, Paris, Armand Colin.

Chiss, Jean-Louis (2024). « Au croisement des plurilinguismes et des littératies dans le contexte francophone » dans F. Chnane-Davin, K. Gouaïch & J. Tretola (éds), *Plurilinguisme et littéracie face à la diversité linguistique et culturelle,* Limoges, Lambert Lucas

Chiss, Jean-Louis & Puech, Christian (1999). *Le langage et ses disciplines XIX^e^-XX^e^ siècles*, Bruxelles, Duculot.

Chiss, Jean-Louis & David, Jacques (2024). « Littératies et enseignement de la lecture-écriture en français dans un contexte plurilingue » in T. Raus & C. Lentz (éds), *Libre cours. Perspectives didactiques dans l'enseignement du français au Luxembourg*, Luxembourg, Melusina Press.

Dahlet, Patrick (2017). « Didactique des langues et éducation aux frontières » dans S. Babault, M. Bento & V. Spaëth (éds), *Tensions en didactique des langues. Entre enjeu global et enjeux locaux*, Bruxelles, Peter Lang, p. 127-151.

Dakhlia, Jocelyne (2008). *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud.

Derrida, Jacques (1996). *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.

Detey, Sylvain (2023). *Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social*, Paris, Armand Colin.

De Swaan, Abram (2022). *La société transnationale. Langues, cultures et politiques* (traduit du néerlandais par B. Abraham et de l'anglais par S. Renaut), Paris, Seuil.

Dutour, Thierry (2022). *La France hors la France. L'identité avant la nation*. Paris, Vendémiaire.

Fishman, Joshua A. (éd.) (2001). *Can Threatened Languages be Saved?*, Clevedon, Multilingual Matters.

Fumaroli, Marc (2001). *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois.

Goody, Jack (2010). *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard (trad. fr par F. Durand-Bogaert de *The Theft of History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006).

Gruzinski, Serge (2004). *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de La Martinière.

Gruzinski, Serge (2011). *L'Aigle et le dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVI^{e} siècle*, Paris, Fayard.

Haugen, Einar (1972). *The Ecology of Language*, Stanford, Stanford University Press.

Henry, Victor (2000) [1896]. *Antinomies linguistiques. Le langage martien*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.

Huntington, Samuel P. (1997). *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob (trad. fr de *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* par J.-L. Fidel *et al*. New-York, Simon and Schuster, 1996).

Kappler, Claire & Thiolier-Méjean, Suzanne (dir.) (2009). *Le plurilinguisme au Moyen-*

Âge. Orient-Occident, Paris, L'Harmattan.

Klemperer Victor. (2002). *LTI, la langue du III^e Reich. Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel, AgOra (traduction de *LTI- Notizbuch Eines Philologen,* Leipzig, Reclam Verlag, 1975)

Kershaw, Ian (2020). « Nous quittons le convoi au moment où l'Europe arrive dans des eaux dangereuses », *Le Monde*, 31 janvier.

Le Bras, Hervé (2015). « L'État a fabriqué la France, il a "fait" la nation », Entretien, *Le Monde*, 24 juin, p. 4.

Les Linguistes atterrées (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris, Gallimard, Tracts.

Le Pipec, Erwan (2024). *Comment les enfants parlent-ils breton à l'école aujourd'hui ? Enquête dans une classe bilingue de cycle 3*, Paris, L'Harmattan.

Lieng, Kristoffer (2024). *Le rôle des idéologies linguistiques dans la transmission des langues. Le cas de familles bilingues français-suédois en France et en Suède*, thèse de doctorat soutenue à Sorbonne Université, 2 février.

Lignereux, Aurélien (2023). *L'Empire de la paix. De la Révolution à Napoléon : quand la France réunissait l'Europe*, Paris, Passés composés.

Ploog, Katja, Calinon, Anne-Sophie, & Thamin Nathalie (dir.) (2020). *Mobilité. Histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

Schnapper, Dominique (2020). « Les voies de la démocratie représentative », *Germinal* n° 1 « Le retour des nations », p. 64-75.

Semen n° 50/2 (2021). « Le langage engagé. Perspectives politiques critiques en sciences sociales du langage ».

Stoler, Ann Laura & Cooper, Frederick (2020). *Repenser le colonialisme*, Paris, Petite Biblio Payot (trad. fr par C. Jeanmougin du chapitre introductif de *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, University of California Press, 1997).

Thomas, Nicolas (2020). *Océaniens. Histoire du Pacifique à l'âge des Empires*, Toulouse, Anacharsis (trad. fr par P. Dardel de *Islanders. The Pacific in the Age of Empire*, New Haven, Yale University Press, 2010).

Todd, David (2022). *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte.

Van Reybrouck, David (2022). *Revolusi. L'Indonésie et la naissance du monde moderne*, Arles, Actes Sud (trad. fr par I. Rosselin & P. Noble de *Revolusi. Indonesië en het outstaan van de moderne wereld*, Berlin, Suhrkamp, 2022).

Zweig, Stefan (2021). *L'Uniformisation du monde*, Paris, Éditions Allia (paru le 1er février 1925 dans le *Berliner Börsen-Courier*).

[1] ___ Il ne faut évidemment pas se fier à la mondialisation des biens de consommation qui offre une vitrine superficielle non exempte de contradictions apparentes : Samuel Huntington (1997) fait remarquer que des individus vêtus de jeans et buvant du coca font sauter un avion de ligne américain !

[2] ___ Certes aujourd'hui la tendance majeure est d'envisager les migrations du Sud vers le Nord mais on ne saurait oublier les circulations des Suds vers les Suds et, de manière plus marginale, les migrations du Nord vers le Sud (par exemple les retraités européens qui s'installent au Maroc). Si les chemins de l'exil du Moyen-Orient et de l'Afrique se confondent largement avec les routes transméditerranéennes et européennes engendrant des situations dramatiques, nul doute que cette réalité s'inscrive dans la vision binaire de l'Occident face au « Sud global » largement diffusée et qu'on ne peut assimiler à un « choc des civilisations ». Ce n'était pas la leçon à tirer de Huntington (1997) qui développait la thèse autrement complexe des 7 ou 8 grandes civilisations contemporaines.

[3] ___ La journée d'étude de l'équipe de recherche Didactique des langues, des textes et des cultures (DILTEC), Université Sorbonne Nouvelle (12 mai 2023) a pour intitulé « Représentations et pratiques enseignantes en France, pays unilingue ».

[4] ___ Texte de présentation du colloque « Le français au contact des autres langues : état actuel et enseignement » (Université Sorbonne Nouvelle et Université des Antilles, 5 et 12 avril 2024). J'ai dressé dans Chiss (2024) une liste non exhaustive de ces colloques de didactique des langues en 2022-2023 dans l'aire francophone, tous placés sous le signe de la « diversité ». J'y ajoute le colloque Dipralang (Montpellier, 19-20 octobre 2023) : « Glossodiversité : regards croisés » (Pourquoi pas « plurilinguisme » ? Sans doute parce que la dimension de domination en serait absente).

[5] ___ On y revient longuement dans un ouvrage à paraître en 2026 : *L'identité nationale, la question de la langue et le plurilinguisme*.

[6] ___ Selon Huntington (1997, p. 78), « C'est précisément parce qu'on veut préserver sa propre culture qu'on utilise l'anglais pour communiquer avec des personnes d'une autre culture ». La notion de *lingua franca*, au-delà de sa commodité, a son historicité : celle de l'anglais contemporain n'est pas celle de la *lingua franca* autour de la Méditerranée des siècles passés (voir Dakhlia, 2008).

[7] ___ « Construite sur le pragmatisme économique, l'UE n'a pas entrainé la fin de l'État-nation. L'identité nationale continue d'éclipser le sentiment d'unité européenne » (Ian Kershaw, 2020, p. 24). Cette déclaration d'un historien britannique à propos du *Brexit* rencontre un sondage de 2022 : 66 % des Français en 2022 déclarent que l'identité de la France est en train de disparaitre derrière l'Europe

(fédérale).

[8]
___ Après les massacres commis par le Hamas dans le sud d'Israël le 7 octobre 2023 et les manifestations d'antisémitisme sur plusieurs campus américains, Liz Magill, présidente de l'Université de Pennsylvanie, lors d'une audition au Congrès des États-Unis répond, comme sa collègue Claudine Gay, présidente de Harvard, à la question de savoir si appeler au génocide des juifs violait les règlements universitaires : « *It is a context-dependent decision* ». Remarquons d'ailleurs que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Gutterez, déclarait que le 7 octobre « ne s'est pas produit en dehors de tout contexte ». Heurs et malheurs de la liberté académique comme de la liberté d'expression…

[9]
___ J'avais cité dans Chiss (2022, p. 100) un énoncé rocambolesque de Philippe Blanchet (2020, p. 14) épinglant « ces théories linguistiques… élaborées par des intellectuels vivant dans les 'élites' de sociétés dominantes à dominantes monolingues ». Un remake de linguistique bourgeoise vs linguistique prolétarienne ou altermondialiste ?

[10]
____ « Écologie linguistique », « linguistique écologique », les dénominations varient sans qu'il s'agisse de synonymie. L'ouvrage-princeps de ce courant, à l'abondante bibliographie, est sans doute *The Ecology of Language* (1972) de Einar Haugen.

[11]
____ « Ainsi pas une des fonctions qui constituent la vie ne s'applique en réalité au langage, et la meilleure des raisons pour cela, celle qui les résument toutes, est celle qu'on a formulée au début : le langage ne vit pas, puisqu'il n'est pas » (1896/2000, p. 14).

[12]
____ C'est Victor Klemperer (2002) qui évoque aussi dans son célèbre examen de la « langue du III^{e} Reich » une sentimentalisation de la langue (l'allemand) qui s'enracine chez Rousseau et dans le romantisme. La méfiance actuelle à l'égard des approches intellectuelles des langues (et de leur enseignement) se conjugue avec la montée d'un intérêt pour la prise en compte des « émotions », en particulier pour les apprentissages.

[13]
____ « *Can Threatened Languages be Saved*? », se demandait Joshua Fishman (2001).

[14]
____ On sait combien le latin est resté, des siècles durant, une langue de la philosophie mais aussi de la communication lettrée. Aujourd'hui il revient comme langue d'écriture littéraire avec le petit ouvrage de Donatien Grau *De Civitate angelorum* (*De la Cité des anges*, Yvon Lambert, 2023) consacré à la ville de Los Angeles (voir Tiphaine Samoyault, « Parlons latin », *Le Monde des livres*, 2 juin 2023).

[15]
____ (https://www.canal-u.tv/chaines/dynadiv/les-droits-des-langues-et-le-pouvoir-linguistique)

[16]
____ Voir *The Handbook of linguistic Human Rights* (Tove Skutnabb-Kangas & Robert Phillipson (éds), New-York, John Wiley and Sons, 2023.

[17]
____ Aux lamentations des déclinistes, si récurrentes dans les épisodes de la « crise du français » (voir *supra*), a répondu récemment un opuscule de certains linguistes *Le français va très bien, merci !* (2023). Cet échange sur la « santé » ou la « vitalité » des langues ne nous apprend rien faute de contextualisation et d'historicité. Puisque nous sommes sur le terrain des idéologies linguistiques, la réfutation scientifique est nécessaire mais pas suffisante. Si les propositions de réformes contenues dans ce manifeste sont loin d'être impertinentes, il manque une position forte sur les enjeux politiques et éthiques des recherches.